

**pour la Direction de l'administration générale
- Direction des moyens généraux -**

1 chef-fe du Service atelier départemental

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

Service recrutement et accompagnement

Éléments de contexte

Au sein du Conseil départemental, l'atelier mécanique dispose d'un effectif de 13 personnes réparties en 1 chef d'atelier, 1 adjoint au chef d'atelier-réceptionnaire, 3 mécaniciens-coordonnateurs, 8 mécaniciens (dont 1 mécanicien-électricien, 1 mécanicien-visiteur préventif, 1 mécanicien-tourneur-fraiseur et 1 mécanicien-carrossier-peintre).

L'atelier mécanique intégré assure l'entretien d'une flotte de 765 engins (78% pour la voirie) dont 255 véhicules légers. Depuis 2013, il assure également l'entretien d'une partie de la flotte du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

L'atelier mécanique entretient des relations professionnelles externes avec les fournisseurs, prestataires, homologues des départements ligériens et internes avec l'ensemble des directions de la Collectivité et du SDIS.

Missions

Sous l'autorité du Directeur des moyens généraux, vous êtes chargé-e d'animer et de planifier l'activité de l'atelier mécanique du Département autour des axes suivants :

- La prise en charge des besoins
 - s'assurer de la prise en charge effective des demandes parvenues à l'atelier et des suites données (diagnostic technique, délai d'intervention et prêt de véhicule, le cas échéant, selon les disponibilités),
 - intervenir sur les priorités à établir, planifier l'entretien de la flotte du SDIS au rythme défini à l'origine entre les deux parties (3 ou 4 camions par mois),
 - faire part de vos remarques aux utilisateurs lorsqu'un mauvais usage évident du véhicule leur incombe (conformément au règlement intérieur d'utilisation),
 - suivre les procédures de déclaration d'accidents en lien avec la Direction des affaires juridiques.
- Les réparations en interne
 - superviser et privilégier les réparations en régie par rigueur économique mais aussi pour entretenir et/ou faire acquérir les compétences techniques aux nouveaux agents,
 - s'assurer de l'approvisionnement des moyens nécessaires aux travaux mécaniques en cours, en lien avec le magasin départemental.
- Le management
 - s'appuyer sur l'adjoint-réceptionnaire et les trois mécaniciens coordonnateurs de l'atelier,
 - définir et évaluer les objectifs collectifs et individuels de tous les agents, développer les compétences, les accompagner dans les démarches RH,
 - proposer des améliorations, des aménagements de poste et des mises aux normes d'équipements,
 - faire respecter l'outil de travail, le nettoyage des espaces communs et le rangement de chaque poste,
 - veiller au maintien de la propreté des abords, à la récupération des purges d'engins avant réparation, à la conformité du tri au regard des dispositions instaurées et à l'utilisation des diverses alternatives de stockage mises à disposition sur le site (déchetterie, bacs, cuves),
 - faire respecter les règles de sécurité et environnementales au sein de l'atelier.

Hôtel du département
39 rue Mazagran
BP 1429
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 53 48
☎ 02 43 66 53 95
✉ melanie.magnin@lamayenne.fr

www.lamayenne.fr

- L'externalisation des prestations
 - s'assurer de la mise en œuvre des prestations externes obligatoires (contrôles techniques, contrôles réglementaires),
 - déterminer les prestations à externaliser si le plan de charge est trop important.
- Les visites préventives
 - s'assurer de la mise en œuvre des programmations,
 - s'assurer de la résolution des problèmes détectés, le cas échéant (sur site ou retour à l'atelier).
- Les réformes et les acquisitions
 - participer à l'élaboration du bilan des coûts analytiques de la flotte des matériels et engins,
 - prendre part aux réunions de retour des informations auprès des agences techniques départementales et les autres directions,
 - proposer, après analyse technique et mise à jour du plan de renouvellement de la flotte départementale :
 - la liste des véhicules légers (VL), poids lourds (PL) et engins routiers à acquérir (rédaction des Cahiers des Clauses Techniques Particulières à l'issue),
 - la liste des VL, PL et engins routiers à sortir de l'inventaire.

Profil

- grades : de technicien principal de 1^{ère} classe à ingénieur principal,
- connaissance de la fonction publique territoriale et du Département de la Mayenne en particulier,
- compétences mécaniques requises en véhicules (VL et PL) et engins (agricoles et Travaux Publics), adaptation aux évolutions techniques,
- connaître, faire connaître et respecter les valeurs véhiculées par l'Institution,
- aptitude au management, à l'organisation du travail, à impulser une dynamique d'équipe et à développer la motivation,
- connaissance des logiciels métiers de l'atelier souhaitée,
- maîtrise des outils bureautiques courants,
- permis de conduire B, C et C1 recommandés,
- temps complet.

Résidence administrative : Laval

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2018

Merci d'adresser votre candidature comprenant une lettre de motivation manuscrite, un CV et, pour les fonctionnaires, le dernier arrêté de situation statutaire avant

le 4 décembre 2017 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Mayenne
Hôtel du département
Direction des ressources humaines
Service recrutement et accompagnement
39 rue Mazagran
CS 21429
53014 LAVAL CEDEX